

**FICHE INDIVIDUELLE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE**  
 **HÉBÉCREVON**  **LA CHAPELLE ENJUGER**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

Date d'entrée à l'école :  rentrée de septembre  autre (précisez) : ...../...../.....

**ENFANT :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

L'enfant réside :  chez les parents  chez le père  chez la mère  garde alternée  chez ses tuteurs

Classe : Maternelle  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

A titre informatif, utiliserez-vous les accueils périscolaires suivants :

Cantine  garderie matin  garderie soir  (Pour information, la garderie est ouverte de 7h30 à 8 h35 et de 16h30 à 18h30)

**LA FAMILLE :**

Situation de famille des parents :  mariés  pacsés  vie maritale  divorcés  séparés  veuf

**Mère ou 1<sup>er</sup> Parent** (ou Représentant légal)  
 Autorité parentale : Oui  Non   
 Nom de jeune fille : .....  
 Nom marital : .....  
 Prénom : .....  
 Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance .....  
 Profession : .....  
 Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....  
 .....  
 N° de téléphone domicile : .....  
 N° tél. portable .....  
 N° de tél. professionnel : .....  
 Courriel .....

**Père ou 2<sup>ème</sup> Parent**  
 Autorité parentale : Oui  Non   
 Nom de jeune fille : .....  
 Nom marital : .....  
 Prénom : .....  
 Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance .....  
 Profession : .....  
 Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....  
 .....  
 N° de téléphone domicile : .....  
 N° tél. portable .....  
 N° de tél. professionnel : .....  
 Courriel .....

**LA FRATRIE :**

Nombre de frères et sœurs : .....

Précisez Prénom, Nom (si différent), année de naissance et école fréquentée :

Prénom (Nom si différent)	Année de naissance	Ecole fréquentée

**LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT :**

- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois
- Le carnet de santé de l'enfant
- Le livret de famille
- Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans une école extérieure
- En cas de domicile différent des parents, joindre un justificatif fixant la résidence principale de l'enfant en l'absence de jugement d'un Tribunal ou à défaut de jugement d'un Tribunal, une attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant
- Dérogation scolaire, si vous ne résidez pas à Thèreal.

DATE :

SIGNATURE :

**Visa de la mairie**  
 Inscription acceptée le :  
**Le Maire,**